

Familles fortes et sociétés fortes

A l'occasion de la visite de l'Ambassadeur de Slovaquie, le Saint-Père a rappelé quelques-unes des responsabilités des Etats à l'égard de la famille.

21/09/2007

Le 13 septembre, à Castelgandolfo, Benoît XVI a reçu les lettres de créances de M Jozef Dravecky, le nouvel Ambassadeur de Slovaquie, devant lequel il a d'abord salué le 15 anniversaire des relations diplomatiques de ce pays avec le

Saint-Siège. Puis le Pape a remercié le diplomate pour l'engagement de son gouvernement de ratifier les quatre points de l'Accord signé en 2000, relatifs **« à l'objection de conscience et au financement des activités de l'Eglise »**. Les points déjà ratifiés concernent la cure spirituelle des fidèles dans les forces armées et l'enseignement catholique.

A propos d'éducation, le Saint-Père a rappelé combien il est important que **« l'Etat garantisse à l'Eglise la liberté d'enseigner et de gérer ses écoles, et aux parents le droit de choisir des établissements assurant la formation chrétienne de leurs enfants... Une solide éducation englobant toutes les dimensions de la personne, notamment religieuse et spirituelle, est de l'intérêt tant de l'Etat que de l'Eglise. Les jeunes peuvent ainsi se préparer à leurs devoirs civiques »**.

« La famille - a ajouté le Pape - est le premier lieu où l'on apprend l'amour et où l'on cultive la responsabilité, la générosité et la fraternité. Les familles fortes se fondent sur des mariages forts, les sociétés fortes sur des familles fortes. Toute communauté sociale doit être en mesure de développer des politiques socio-économiques capables d'aider les jeunes mariés et de faciliter la formation de familles ».

Puis le Saint-Père a rappelé que l'Etat **« ne peut rester indifférent au mariage, institution qu'il a le devoir de reconnaître, respecter et aider en tant qu'union stable entre un homme et une femme désireux de choisir l'amour et la fidélité pour la vie ».**

« Le riche héritage culturel et spirituel de la Slovaquie constitue une avantage pour revitaliser

l'âme de l'Europe », a ajouté Benoît XVI, qui a dit aussi que le droit à la vie, la liberté religieuse et le choix caritatif sont « des valeurs essentielles indispensables pour bâtir une Union Européenne pacifique et juste ».

Le Pape a conclu en espérant que le 1150 anniversaire des saints Cyrille et Méthode renforce la volonté de « **la Slovaquie de témoigner de ces valeurs spirituelles, de manière à inspirer les autres pays de l'Union dans le renforcement de l'intégration européenne dans la diversité, le respect de la souveraineté nationale et une coopération promotrice de progrès économique et de justice sociale ».**

opusdei.org/fr-cd/article/familles-fortes-et-societes-fortes/ (18/03/2026)